



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 octobre 2023

Journée nationale des aidants

La Fédération Générale des PEP s'engage pour un droit au relai pour tous

Acteur engagé pour la transformation sociale, la Fédération Générale des PEP présente son plaidoyer en faveur d'un droit au relai pour tous. Il ne s'agit pas uniquement de proposer aux aidants des services et temps de répit mais bien de structurer une politique publique qui permette à chacun de trouver au plus près de chez lui des relais. Dans cette perspective, la Fédération Générale des PEP présente trois grands axes de travail et défend neuf propositions pour un équilibre des responsabilités entre la solidarité publique et l'entraide par les proches de personnes vulnérables. Les acteurs associatifs ont un rôle déterminant à jouer dans la mise en œuvre de cette solidarité.

Pour un droit au relai : mobiliser la solidarité nationale au service des aidants et des aidés

La Fédération Générale des PEP prend position en faveur d'un accès à **un droit au relai pour tous**, c'est un enjeu politique et de santé publique.

« *Qui doit prendre soin des personnes vulnérables au sein de la société ? Quelle doit être la juste articulation entre solidarité publique et entraide familiale ? Comment éviter que les solidarités de proximité ne s'épuisent ? La Fédération Générale des PEP souhaite la mise en place d'un accompagnement global des personnes dans le cadre des politiques de solidarité nationale.* » déclare Fernand VANOBBERGHEN, président de la Fédération.

Le plaidoyer de la Fédération Générale des PEP défend ainsi **trois grandes orientations** :

1. **Élargir le droit au répit vers un droit au relai pour tous.** Au-delà de la proposition de temps de répit, il s'agit de développer et de rendre accessible une offre diversifiée de relais dans une optique de responsabilité partagée entre les proches et l'intervention publique, au sein de laquelle les acteurs associatifs jouent un rôle déterminant.
2. **Développer des stratégies de soutien aux familles et aux aidants, dans une visée de prévention et de lutte contre l'exclusion sociale** : travailler aux équilibres et à l'articulation des vies, des rôles et des temps de chacun (aidants, aidés) en tenant compte de la diversité des besoins et des attentes pour garantir un « temps pour soi », prévenir l'épuisement mais également (re)trouver une place dans la société. Les soutiens ou relais aux aidants contribuent à améliorer l'accompagnement de la personne aidée et à préserver la relation aidant-aidé.

3. **Soutenir la relation d'aide par la solidarité nationale** au sens de la philosophie du solidarisme de laquelle les PEP sont héritières : il s'agit d'inscrire cette relation aidé/aidant dans la construction plus large du bien commun et de la cohésion sociale.

Neuf propositions concrètes accompagnent ces orientations :

- **D'une part, pour les aidants et les aidés** : améliorer et diversifier l'offre de répit et de relai, favoriser l'accès aux structures de répit et de relai (établissements d'accueil, de vacances, de loisirs...), agir contre le non-recours aux dispositifs de soutien, améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes aidants, renforcer le rôle des employeurs dans le soutien aux aidants...
- **D'autre part, pour les professionnels de la santé, du social, du médico-social, et de l'éducation, champs d'intervention des PEP** : revaloriser les métiers du lien, former les professionnels de l'accompagnement au repérage et à l'orientation des aidants ...

Retrouver le plaidoyer et l'ensemble des propositions [en cliquant ici](#)

Des initiatives et dispositifs déployés en région par plus de 100 associations PEP

Engagés sur l'ensemble du territoire, les PEP déploient de nombreuses initiatives pour accompagner les aidants et les aidés en mettant en place des actions concrètes permettant l'effectivité du droit au relai, dans ses différents champs d'intervention historique, éducation, sport, médico-social et santé.

Zoom sur quelques initiatives

Des séjours artistiques pour les jeunes aidants, avec les PEP 18 et l'Association Jeunes AiDants Ensemble (JADE) qui proposent gratuitement des ateliers et séjours artistiques pour les jeunes, encadrés par des professionnels (artistes, animateurs...) et des psychologues. Les jeunes aidants âgés de 8 à 18 ans y trouvent un lieu d'expression via ces activités artistiques (cinéma, théâtre, musique) et un temps de répit.

« Faire un film c'est super et j'ai aussi aimé rencontrer d'autres jeunes qui peuvent vraiment comprendre ce que je ressens. On se sent moins seul. », Mohammed, 9 ans.



Les Cafés des Parents, par les parents élus du Conseil de la vie sociale du DAME Borromei-Debay, dispositif d'accompagnement médico-éducatif des PEP 28 qui proposent l'organisation de temps d'échange en partenariat avec l'UDAF 28. Animés par une intervenante spécialisée, ces cafés permettent aux parents de sortir de leur isolement et de partager autour des réalités de la vie de famille avec la situation de handicap de leur enfant, comme : vivre avec le regard des autres, éduquer à la vie affective et sexuelle...



« Les thématiques sont proposées par les parents eux-mêmes. Ces temps d'échange entre parents permettent de favoriser le pas de côté, pour faciliter la prise de conscience de leur capacité à trouver des réponses et à les partager entre pairs. » Christophe Aubouin
Directeur Général Adjoint PEP 28

Contacts presse

Agence CorioLink – Céline Surget – 07 48 72 82 37 – celine.surget@coriolink.com
Fédération Générale des PEP – Anissa-Katia Azzoug, Chargée de mission communication
externe – 01 41 78 92 70 – a.azzoug@lespep.org

À propos

La Fédération générale des PEP est un réseau de plus de 100 associations en France métropolitaine et dans les Outre-Mer. 22 000 salariés et 8 000 bénévoles agissent au quotidien pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.